

L'an deux mille vingt-six, le dix février à 18h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir la liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François LOGE

Date de convocation : 21/01/2026

Membres en exercice : 134

Présents : 89

Votants : 89

Pour : 89

Abstention : 0

Contre : 0

Référence DIEGE : 2026-02-10-31

Objet : Mise en place de réducteurs de pression sur le réseau d'eau potable – Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne

Monsieur le Président explique que le Syndicat de la Diège a réalisé un schéma directeur d'alimentation en eau potable (schéma directeur intercommunal porté par la communauté de communes Haute-Corrèze Communauté) qui a abouti à un programme de travaux hiérarchisé, chiffré et planifié permettant d'optimiser la gestion de l'eau potable à l'échelle du territoire.

Monsieur le Président ajoute qu'une des préconisations du schéma directeur consiste à poser des réducteurs de pression en différents points du réseau d'eau potable afin de protéger le réseau et ainsi diminuer le volume de fuite.

Monsieur le Président propose de mettre en œuvre cette préconisation et ajoute qu'une demande de subvention peut être déposée auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité :

1. **APPROUVENT** la mise en œuvre de réducteurs de pression sur le réseau d'eau potable ;
2. **SOLLICITENT** les aides de l'Agence de l'eau Adour Garonne ;
3. **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer et prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 10/02/2026
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

